



Internet - résiliation par écrasement de ligne

Par **JJPPW_old**, le **30/08/2007** à **11:31**

Bonjour,
Je rencontre un problème avec neuf telecom dont je suis contente depuis plusieurs années. Je n'arrive plus à me connecter depuis début août.
Plusieurs appels aux service commercial, technique, appel surtaxé bien sur, pour m'entendre dire après un coup d'ennervement hier soir qu'un opérateur aurait écrasé ma ligne, c'est à dire si j'ai bien compris que quelqu'un aurait pris ma ligne. Je demande à neuf de tablir ma ligne, impossible je dois télécharger un formulaire le renvoyer et recommencer une demande d'adsl qui peut prendre 1 mois environ. L'opérateur ne me laisse aucune autre alternative que cette démarche et pendant ce temps j'ai payé les appels surtaxés et je continue à payer l'abonnement. Que dois je faire ? J'ai souscrit un contrat avec cet opérateur, comment est ce possible que quelqu'un intervienne sur ma ligne et que l'opérateur laisse faire. J'ai besoin de votre aide pour savoir ce que je dois faire? dois je porter plainte? comment puis récupérer les couts que j'ai dépensé? et récupérer ma ligne internet
merci d'avance a tous Catherine